



Sondage sur les rythmes scolaires : faites votre choix en disposant de tous les arguments !



Lors des réunions de rentrée, les enseignants ont lu une lettre présentant des arguments en faveur de la semaine de 4 jours. Pour que vous disposiez d'une information complète et ainsi pouvoir faire un choix éclairé, l'APEIU vous présente ci-dessous quelques inconvénients d'un passage à une semaine sur 4 jours.

- **Journées plus chargées pour les enfants**

Horaires d'enseignement sur 4,5 jours :

Mercredi matin : 9h-12h

*Autres jours : 9h-11h45 puis 13h45-16h30 (ou 15h30
le lundi à Borde d'Olivier et le jeudi à Belbèze*

Horaires d'enseignement sur 4 jours : 8h45-12h puis
13h45-16h30

Les matières principales sont actuellement dispensées sur 5 matinées. Le programme restera le même mais sur 4 matinées demandant un effort de concentration plus long et plus intense sur ces matinées.

- **Pas de réelle pause dans la semaine pour une majorité**

La moitié des enfants devront dans tous les cas se lever le mercredi matin pour aller à l'ALAE (cf : la plupart des parents travaillent).

Ces enfants cumuleront une double fatigue, celle de ne pas avoir de coupure et celle d'avoir des journées plus chargées avec un temps de concentration plus long : Manque d'équité entre les élèves.

- **Apprentissage et Niveau Scolaire**

Le PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves) montre que les élèves ayant le meilleur niveau scolaire sont ceux qui ont 5 matinées d'apprentissage par semaine et après-midi libre.

- **Disparition des TAP (Temps d'Activité Périscolaire)**

Pour rappel, les TAP visent à favoriser l'accès à tous les enfants aux pratiques sportives, culturelles et artistiques. Ils ont en plus la vertu de toucher tous les enfants y compris ceux qui n'ont pas les moyens de se payer une activité extra-scolaire.

- **Inégalité d'accès aux activités extrascolaires proposées par les associations unionaises**

Seuls les enfants dont les parents ne travaillent pas le mercredi pourraient participer aux activités proposées par les associations unionaises sur les créneaux du mercredi matin (cf : pas de transport prévu par la mairie), et ce, si celles-ci correspondent à leur tranches d'âge et niveaux.

- **Dépense supplémentaire pour les parents**

Surcoût de 60 à 120 € / an et par enfant (selon le quotient familial)

Vous souhaitez en savoir plus ?

Retrouvez sur ce QR-code la lettre lue par les enseignants, le courrier envoyé par l'APEIU à la mairie, ainsi que les arguments ci-dessus détaillés.



Un article très complet sur la problématique des rythmes scolaires (budget des communes, position de la France par rapport aux autres pays, chronobiologie de l'enfant, intérêt de l'enfant...)



Nous restons à votre écoute.

L'équipe,



apeiu.lunion@gmail.com



[APEIU Borde d'Olivier](#)



www.apeiu.fr